POLITIQUE. FRANCE FESTIVALS : la Fédération exprime sa forte inquiétude sur la situation des acteurs culturels en France, dans une lettre ouverte adressée à la Ministre de la Culture

Le secteur des Festivals de musique classique profitera-t-il de la reconduction de la ministre de la culture au sein du nouveau gouvernement Barnier ? Dans une lettre ouverte à Madame Rachida Dati, ministre de la Culture, signée Maria-Carmela Mini et Nathalie Rappaport, coprésidentes, et publiée le 4 octobre 2024, **la Fédération FRANCE FESTIVALS alerte la Ministre sur la situation précaire des principaux festivals en France**, au moment où elle est reconduite au sein du nouveau gouvernement Barnier. A l'heure du plan « ***culture et ruralité*** », le bilan 2024 reste préoccupant pour l'ensemble des acteurs qui portent l'écosystème culturel dans l'Hexagone…

Dans sa lettre ouverte, la Fédération souligne souligne la précarisation des acteurs culturels en France. Les acteurs festivaliers ont subi depuis la Covid **de nombreuses crises** qui ne cessent de fragiliser le secteur culturel, pénalisant précisément la billetterie : outre les « aléas climatiques », les causes des difficultés sont « l'inflation, la crise de l'emploi, le recul du mécénat, les réglementations de plus en plus contraignantes, les conséquences directes des jeux olympiques et des élections législatives »…

Ces contraintes répétées voire aggravées d'année en année,

fragilisent une situation qui se révèle préoccupante : premier diffuseur de la création artistique, « **les 7 300 festivals français sont pourtant essentiels à l'écosystème culturel**. Ils sont présents au plus près des populations et dans tous les territoires. Ils sont souvent les seuls à assurer une présence des artistes dans les milieux ruraux et participent à l'équité territoriale d'accès à la culture qui vous est chère. De plus, ils sont de véritables laboratoires d'innovation en matière de citoyenneté, d'inclusivité et d'aménagement culturel et économique du territoire. Une plus forte affirmation de l'importance du fait festivalier dans le discours politique nous semble à ce titre nécessaire. »

La Fédération entend être un « partenaire exigeant pour **lutter contre l'invisibilisation du rôle indispensable des festivals** et (pour) accompagner les bouleversements qui traversent notre secteur. »

En particulier pour le déploiement et les moyens concernant **le plan culture et ruralité**, chantier défendu par la Ministre et qui a été dévoilé en juillet 2024.

Soucieux d'obtenir des avancées et des engagement budgétaires dans ce sens, la Fédération donne rendez vous à la Ministre les 13 et 14 mars 2025 à la Comédie de Reims pour la première édition du Forum National des Festivals qu'elle organise. Il s'agit de construire le futur souhaitable des festivals, autour de grands axes : les transformations économiques en cours, les conditions de travail en évolution, et les transitions écologiques et sociales nécessaires … « *Ce Forum sera un moment clé pour dresser un bilan mais aussi pour présenter votre vision de renforcement de la politique de l'État à destination des festivals en concertation avec les*

collectivités territoriales. »

LIRE la lettre ouverte du 4 octobre 2024 de FRANCE FESTIVALS ici : https://www.francefestivals.com/media/francefestival/189240-20241004_lettreouverte-2.pdf

---

Décès brutal d'Arndt Joosten, directeur général de la Philharmonie de Baden-Baden, le 23 août 2024

Par un communiqué transmis par Sylvie Kabina-Clopet, directrice de l'agence Toccata-Europe, nous apprenons avec tristesse la disparition brutale du directeur Général de la Philharmonie de Baden-Baden, Arndt Joosten, à l'âge de 67 ans, survenue le 23 août dernier.

Francophile et francophone, **Arndt Joosten,** le directeur charismatique de la Philharmonie de Baden-Baden depuis 20 ans, n'a cessé d'œuvrer pour l'excellence artistique de l'Orchestre philharmonique de Baden-Baden dont il a aussi favorisé la coopération avec la France. En témoignent entre autres les

concerts de l’Orchestre sur l’esplanade du Musée d’Utah Beach à l’occasion des 60 ans du traité de l’Élysée à l’été 2023 puis ceux de l’été dernier pour les 80 ans du Débarquement en Normandie. L’Orchestre philharmonique de Baden-Baden fut ainsi la première phalange allemande à se produire sur une plage du Débarquement… Magnifique symbole du rapprochement des peuples. D’une rare culture, amoureux de la France, Arndt Joosten était un humaniste agissant pour la fraternité et la paix.

Sylvie Kabina-Clopet évoque l’homme et sa force de travail, une personnalité d’autant plus regrettée qu’elle était charismatique, douée de rares valeurs humaines, avec laquelle elle aura travaillé régulièrement pendant dix ans ;

» Âgé de 67 ans, il venait de prendre sa retraite quelques jours plutôt, après deux tournées mémorables en France en juin et juillet dernier ».

Classiquenews publie ici l’intégralité de l’hommage de Sylvie Kabina-Clopet, à la mémoire d’un grand homme, lui-même instrumentiste, ardent acteur du rapprochement culturel et musical entre la France et l’Allemagne :



Décès d’Arndt Joosten
1957 – 2024

40 ans avec la Philharmonie de Baden-Baden – Un regard tournée vers la France – Hommage.

La Philharmonie de Baden-Baden, à l’ouest de l’Allemagne, est en deuil. Arndt Joosten, son directeur général et percussionniste de longue date est décédé brutalement le 23 août 2024, quelques jours seulement après avoir fait ses adieux à son « orchestre de coeur » depuis 40 ans. Début août, Arndt Joosten avait encore animé plusieurs concerts de la Philharmonie de Baden-Baden, peu avant son départ à la retraite.

Arndt Joosten avait commencé sa carrière de musicien comme percussionniste, embrassant tous les styles, jazz, musique contemporaine, musique du monde, classique. C’est en 1984

qu’il devint le timbalier solo de la Philharmonie de Baden-Baden avec laquelle il participa à 5000 représentations en Allemagne et à l’étranger.

En 2001, Arndt Joosten fut nommé directeur de la Philharmonie de Baden-Baden. Durant son mandat, grâce à son charisme, ses multiples idées et initiatives, le succès fut au rendez-vous : il réussit à développer la qualité de l’orchestre, à augmenter le taux de fréquentation des concerts de la ville, à accroitre ses tournées à l’étranger, à initier la carrière de jeunes solistes, et à réunir de solides et fidèles partenaires financiers. L’orchestre accompagne désormais des stars de renommée mondiale, telles que Plácido Domingo, Anna Netrebko, Daniel Hope et Rolando Villazón.

Arndt Joosten adorait la France, fidèle à Berlioz qui avait passé dix ans de sa carrière à Baden-Baden. Il parlait français et affectionnait particulièrement les présentations des nombreux concerts qu’il donna dans l’Hexagone dans la langue de Molière : Besançon, Epinal, Compiègne, Thonon-les-Bains, Aix-les Bains, Aix-en-Provence, Menton, Paris, Fontainebleau, Vichy, Metz, Ste Marie-du-Mont etc.; sur scène, micro à la main, il faisait rire la salle, non seulement par son accent, ses tournures de phrases, mais aussi par des anecdotes pleines d’humour sur les compositeurs ou les oeuvres du programmes qu’il commentait, les offrant avec charme au public qui en redemandait.

Profondément humaniste, il s’est aussi investi avec générosité dans des actions caritatives. Il répondit immédiatement présent lorsqu’il fut sollicité en 2015 par l’Ambassade de France à Berlin (Mr son Excellence Philippe Etienne) et le Ministre Président du Land du Baden-Württemberg (Herr Winfried Kretschmann) pour l’organisation d’un concert franco-allemand en hommage aux Forces de l’Ordre victimes des récents actes de terrorisme. Arndt Joosten offrit à cette occasion l’intégralité de la recette aux oeuvres sociales des deux pays

(police allemande et gendarmerie nationale française).

Il s'était engagé en juin dernier dans une tournée franco-allemande mémorielle à l'occasion des 80 ans du Débarquement et de la Libération. Avec la productrice et musicologue Sylvie Kabina-Clopet (directrice de Toccata-Europe basée à Stuttgart), ils avaient imaginé trois concerts officiels pour la Réconciliation franco-allemande, en hommage à l'Opération Fortitude de 1944, avec des choeurs français d'enfants et d'adultes chantant avec l'orchestre allemand. Le 6 juin 2024, dans le stade municipale de Louhans en Bourgogne, 3000 spectateurs avaient applaudi l'expérience; le 7 juin, le théâtre historique de Fontainebleau afficha complet et le 8 juin, sur la plage de Utah-Beach encadrée par des militaires américains, la Philharmonie allemande et le Choeur pour la Paix créé par « Normand de Choeur » offrait un moment magique à jamais inoubliable.

La Ville de Baden-Baden est devenue une ville « Spa / UNESCO » en 2021, tout comme la ville de Vichy. En juillet dernier, la Philharmonie y fut invitée pour y donner plusieurs concerts, à l'Opéra de Vichy comme en plein air, scellant une nouvelle fois l'amitié franco-allemande du 21e siècle. En septembre 2023, Arndt Joosten avait entamé une coopération avec l'École Normale de Musique de Paris et avait même initié une série musicale appelée « Les Concerts Cortot de Baden-Baden ».

Le fils d'Arndt Joosten, Fabian Joosten, est un compositeur très apprécié outre-Rhin.

Sylvie Kabina-Clopet – Stuttgart, 1er septembre 2024

_____



Un concert hommage sera donné à Baden-Baden le 15 septembre 2024 à sa mémoire en présence de nombreuses personnalités.

GSTAAD MENUHIN FESTIVAL 2024 : l'héritage de Menuhin entre de nouvelles mains : Daniel Hope nommé intendant général à partir de l'automne 2025, pour la 70ème édition du Festival suisse

Élu « nouvel intendant », le violoniste Daniel Hope reprendra à partir du 1er novembre 2025, la direction artistique du Gstaad Menuhin Festival & Academy. Il succède ainsi à Christoph Müller lequel,

après 24 années d’engagement couronné de succès, quittera le Festival à l’issue de l’édition 2025.

Dominant une carrière internationale initiée voici plus de 35 ans, Daniel Hope (50 ans) est l’un des violonistes les plus engagés, participant depuis plusieurs années à l’essor du Gstaad Menuhin Festival (Saanenland). Directeur musical de l’Orchestre de Chambre de Zurich depuis 2016, il travaille au développement de festivals et de séries de concerts, tels les Savannah Music Festival, Schleswig-Holstein Musik Festival ou la Philharmonie d’Essen. Il est actuellement directeur artistique de la Frauenkirche de Dresde et président du Beethovenhaus de Bonn.



Sa nomination reconnaît son implication (depuis l’enfance) à l’essor et au prestige du Gstaad Menuhin Festival dont il fut proche de son fondateur, Yehudi Menuhin. Daniel HOPE a été élu à l’unanimité « nouvel intendant » par le Conseil d’administration de Gstaad Menuhin Festival & Academy SA sur recommandation du comité de sélection. Portrait Daniel HOPE / DR)

Pour sa 70è édition, le GSTAAD MENUHIN FESTIVAL nomme Daniel HOPE, nouvel intendant

général

Daniel Hope, père de deux enfants qui vit en Suisse depuis juin 2024, témoigne son enthousiasme et son implication : « *… Le Gstaad Menuhin Festival a été le point de départ de ma relation à la musique: j'ai vécu ici, tout petit, ma première rencontre avec la musique classique. Dès l'âge de 11 ans, j'ai été autorisé à tourner les pages des artistes du Festival et lorsque j'ai finalement fait mes débuts officiels sur scène en août 1992, Yehudi Menuhin lui-même se trouvait dans le public. Bref, Gstaad fait tellement partie de mon ADN musical que peu importe où je me trouve dans le monde. La musique et l'Oberland bernois constituent pour moi la symbiose parfaite.* »



L'actuel intendant Christoph Müller, a réussi à renouveler l'offre et l'identité du premier festival estival en Suisse ; inscrivant désormais l'événement dans le vaste process de neutralité carbone, accordant comme peu avant lui et de façon exemplaire, excellence musicale et haute conscience écologique. La conception de son dernier cycle programmatique « CHANGE », structuré en 3 volets de 2023 à 2025 (cet été 2024 « TRANSFORMATION »), le démontre clairement, comprenant entre autre, la série des fameux concerts « *Music for the Planet* » (avec la complicité de la violoniste elle aussi très engagée, Patricia Kopatchinskaja).

Christophe Müller se félicite de la nouvelle nomination de Daniel Hope : « *Avec Daniel Hope, nous avons gagné un musicien et un passeur de musique passionné et brillant, qui poursuivra l'élargissement et la diversification de la programmation déjà en cours en déployant ses propres formats visionnaires, fondés*

sur des idées passionnantes et souvent interdisciplinaires, avec à la clé pour le Festival, l'opportunité de toucher de nouveaux publics. C'est à tous égards une solution idéale pour conduire dans sa huitième décennie une institution qui compte beaucoup pour moi et m'a beaucoup apporté. Je suis très heureux de pouvoir lui confier les rênes de la conduite artistique.»

Daniel Hope fera ainsi ses premiers pas d'intendant dans le cadre du Gstaad Menuhin Festival 2026, soit pour sa 70e édition depuis sa création par Yehudi Menuhin.

LIRE notre présentation annonce du **GSTAAD MENUHIN FESIVAL 2024 « TRANSFORMATION », 12 juillet > 31 août 2024** : https://www.classiquenews.com/suisse-68eme-gstaad-menuhin-festival-academy-transformation-12-juillet-31-aout-2024/

https://www.classiquenews.com/suisse-68eme-gstaad-menuhin-festival-academy-transformation-12-juillet-31-aout-2024/

_____

CONCERTS de Daniel Hope cet été au GSTAAD MENUHIN FESTIVAL 2024



Daniel Hope est l'hôte régulier du Gstaad Menuhin Festival – cet été, il se produit à deux reprises dans les églises de Saanen et de Zweisimmen :

Lundi 29 juillet 2024, 19h30, Eglise de Saanen
Transformation of Dance – Trans-Classics VI
Daniel Hope, violon & direction, Orchestre de Chambre de

Zurich

Mardi 30 juillet 2024, 19h30, Eglise de Zweisimmen
Irish Roots
Daniel Hope, violon & présentation, AIR Ensemble: Simos Papanas, violon, Nicola Mosca, violoncelle, Emanuele Forni, guitare baroque, Markellos Chryssicos, clavecin, Michael Metzler, percussion

crédit photos : Hope Music AG

VIDÉO : Daniel Hope présente les spécificités du GSTAAD MENUHIN Festival 2018

Alors artiste invité, **le violoniste DANIEL HOPE** (aux côtés de Christoph Müller) présente les caractéristiques spécifiques du Festival suisse, exigence artistique, musique et Nature…

CONJONCTURE / ÉCONOMIE. L’Opéra national de Bordeaux éclaire sur l’état des Opéras et des Orchestres en France

Menacée, la situation de l’Opéra de Bordeaux évoquée lors des dernières Victoires de la musique classique, sensibilise sur l’état des opéras en France. La cérémonie des Victoires de la musique classique avait lieu jeudi 29 février à Montpellier. Programmations réduites, orchestre en sous-effectifs : la situation de l’Opéra de Bordeaux a été évoquée parmi d’autres interventions, lors de la soirée télévisée dédiée à la musique classique en France…

Ludovic Nicot, violoniste de l’orchestre local et élu Snam-CGT a alerté sur la situation des orchestres, alors que le gouvernement vient de baisser de 10 % (100 millions d’euros) le budget dédié à la création du ministère de la Culture. Il a entre autres évoqué l’Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, « qui comptait 126 musiciens et musiciennes au début des années 2000, qui en est aujourd’hui à 106 théoriquement, mais en réalité à peine plus de 80. Et leurs salaires n’ont pas été réévalués depuis plus de quinze ans ».

Au delà de cette alerte c’est toute la filière culture et musique qui risque d’être fortement impactée, d’autant plus depuis l’annonce cette semaine par le gouvernement de sa décision de réaliser en 2025 au moins 20 milliards d’économie. En réalité, c’est jusqu’à 50 milliards d’économie qui devront être réalisées jusqu’à 2027.

Des charges lourdes,
une offre culturelle appauvrie

Les opéras comme les orchestres et tous les ensembles ont vu leurs charges exploser depuis le coût de l'énergie et des conséquences de la guerre en Ukraine. A budget identique de saison en saison, il faudrait maintenir la richesse des offres culturelles malgré des coûts de fonctionnement et de production de plus en plus élevés. Les syndicats PROFEDIM et SNSP ont récemment alerté eux aussi (communiqué du 28 fév 2024) sur la fragilité des institutions et des structures au point d'intituler leur dernier communiqué : »**Attaque sans précédent envers le service public des arts de la représentation** ». Autant de chantiers tendus et hautement inflammables que la ministre de la culture Rachida Dati devra traiter sérieusement.



Opéra de Bordeaux : « situation sociale alarmante » ou phase de « changement » ? Ludovic Nicot a, en conséquence, pointé les programmations de l'Opéra de Bordeaux en 2023-2024 : « Trois opéras avec mise en scène et une quinzaine de programmes symphoniques », contre six opéras et une vingtaine de concerts avant la crise du Covid et la guerre en Ukraine. Début fév 2024, le Samna (l'antenne régionale du syndicat CGT des musiciens) avait adressé à Rachida Dati une première alerte dénonçant notamment le fait que le désir de la ministre d'un accès à la culture plus équitable se heurte à des « difficultés financières », avec des programmations artistiques « appauvries » et des recrutements « ralentis, voire stoppés »… A suivre.

LIRE aussi notre DEPÊCHE : » ***Attaque sans précédent envers le service public des arts de la représentation*** » (28 fév 2024)

https://www.classiquenews.com/politique-economie-attaque-sans-precedent-envers-le-service-public-des-arts-de-la-representation-selon-le-profedim-et-le-snsp/

> *POLITIQUE / ÉCONOMIE. « Attaque sans précédent envers le service public des arts de la représentation », selon le Profedim et le SNSP*

31èmes VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE 2024 : le palmarès final



En direct sur France 3 et France Musique, la 31è cérémonie des VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE 2024 s'est tenue jeudi 29 février 2024 depuis l'Opéra Berlioz du Corum de Montpellier – Avec l'Orchestre National de Montpellier Occitanie et le Chœur de l'Opéra National Montpellier Occitanie (direction : Michele Spotti)

Palmarès 2024

Soliste Instrumental
Alexandre Kantorow, piano

Artiste Lyrique
Benjamin Bernheim, ténor

Révélation, artiste lyrique
Juliette Mey, mezzo-soprano

Révélation, soliste instrumental
Salomé Gasselin, viole de gambe

Révélation, chef d'orchestre
Marie Jacquot

Compositeur
Florentine Mulsant – Le Chant du soleil, sonate pour piano à 4 mains

Enregistrement
NICHOLAS ANGELICH : HOMMAGE – Nicholas Angelich, Quatuor Ébène, Martha Argerich, Myung-Whun Chung, Orchestre Philharmonique de Radio France, Orchestre National du Capitole de Toulouse, Tugan Sokhiev – Erato

Plus d'infos ici :

https://www.lesvictoiresdelamusique.fr/victoires-classique.php

OPÉRA. ÈVE COQUART, nommée directrice générale et artistique de CLERMONT AUVERGNE OPERA.

A partir de mars 2024, Ève Coquart devient la 4ème femme à la tête d'une maison d'opéra en France : le Clermont Auvergne Opéra. Nommée directrice générale et artistique, la soprano (née en 1986) occupait déjà un poste au sein de la structure (depuis sept 2023) comme chargée de mission artistique et administrative.



Eve Coquart a suivi des études d'instrumentiste et a terminé le conservatoire diplômée en violoncelle, en chant, en discipline d'orchestre et en musique de chambre. Elle a poursuivi sa carrière musicale comme chanteuse lyrique et comédienne. Ève Coquart a codirigé depuis 2017 la société de production, Instants Lyriques, à Chamalières, pilotant divers projets d'apprentissage de la musique et du chant auprès des plus jeunes et des différents publics, en particulier avec son association « Voix Dehors ».

Engagée, soucieuse de porter l'opéra partout et auprès de tous, la nouvelle directrice de **Clermont Auvergne Opéra** devrait réussir à affirmer davantage le prestige et les activité de la première institution lyrique à Clermont-Ferrand. (Photo d'Ève Coquart © Céline Druguet).

PLUS D'INFOS sur le site de **CLERMONT AUVERGNE OPERA** :
https://clermont-auvergne-opera.com/

POLITIQUE / ÉCONOMIE. « Attaque sans précédent envers le service public des arts de la représentation », selon le Profedim et le SNSP

Dans un communiqué édité le 27 février 2024, le PROFEDIM (Syndicat professionnels des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs, indépendants de Musique) et le SNSP (Syndicat National des Scènes Publiques) alertent de l'« Attaque sans précédent

envers le service public des arts de la représentation »

Le PROFEDIM et le SNSP réagissent à l'annonce de l'annulation de 10 milliards d'euros prononcée par le Gouvernement, à travers son décret du 22 février 2024. Les deux syndicats soulignent leur inquiétude sérieuse : l'annulation des 10 milliards est en contradiction avec les engagements de la Ministre de la Culture, Rachida Dati. Ils annoncent d'ores et déjà « disparition de structures (équipes, festivals ou lieux), déficits massifs », mais aussi chômage massif dans la filière culturelle…

Nos organisations professionnelles ont pris acte de l'annulation immédiate de 10 milliards d'euros prononcée par le décret du 22 février 2024. Concrètement, ce décret signifie que de très nombreux Programmes de l'État vont être fragilisés, mettant encore un peu plus à mal le service public : santé, enseignement, recherche, culture, écologie, inclusion et égalité, cohésion des territoires, etc.

Sur le volet Culture, les annonces sont en contradiction avec les engagements la ministre Rachida Dati et elles vont amplifier les conséquences d'une crise déjà bien installée : érosion budgétaire des finances locales, disponible artistique au plus bas dans les établissements, équipes artistiques en proie à une diffusion atone et ne pouvant plus faire face à la crise sociale désormais installée. Cette décision unilatérale semble ignorer la nécessaire anticipation de gestion de l'activité des entreprises.

Sur le seul programme Création, ce sont près de 96 millions d'€ (environ 10% de ce programme) qui s'évaporent, sur le programme Patrimoine près d'1millions d'€. Le Pass culture,

pour sa part, n’est pas concerné par ces coupes budgétaires, malgré les questionnements qui restent entiers et qui sont parfaitement documentées par les deux rapports de la Cour des Comptes et du Sénat.

INCERTITUDE ET PRÉCARITÉ AIGUË

Dans ce climat d’incertitude et de précarité aiguë, les conséquences seront inéluctables pour nos adhérents, fers de lance du service public des arts de la représentation : disparition de structures (équipes, festivals ou lieux), déficits massifs, ralentissement de l’activité, nouvelle contraction du disponible artistique donc du volume d’emploi.

Par ailleurs, nos organisations s’étonnent de cette décision intervenant par voie de décret sur des montants aussi conséquents. En effet, ce dernier intervient sur le fondement de l’article 14 de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF). Or, Le montant cumulé des crédits annulés par décret ne peut dépasser 1,5 % des crédits ouverts par les lois de finances afférentes à l’année en cours, à moins de passer par une loi de finances rectificative, associée à un débat parlementaire en bonne et due forme.

Gardons à l’esprit qu’avec cette attaque sans précédent envers le service public, ce sont les territoires et les publics dans leur infinie diversité qui en seront les premières victimes collatérales.
Face à cette attaque de notre secteur, nous demandons la réunion d’un Conseil National des Professions du Spectacle en urgence afin de connaître le détail des coupures budgétaires prévues, les engagements et priorités de la ministre de la Culture et que des mesures de sauvegarde soient engagées. »

les signataires :
Le **PROFEDIM** et le **SNSP** (Syndicat National des Scènes Publiques)

LIRE le communiqué complet originel de la PROFEDIM
https://www.profedim.org/actualites/attaque-sans-precedent-envers-le-service-public-des-arts-de-la-representation/https://www.profedim.org/

L'OPÉRA DE LIMOGES devient THÉÂTRE LYRIQUE D'INTÉRÊT NATIONAL

Le Ministère de la Culture attribue à l'Opéra de Limoges un conventionnement de 5 ans, comme « Théâtre lyrique d'intérêt national », ce « pour la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel d'une grande qualité au service de la musique et de la danse » ; où a été mis en lumière entre autres « le travail en faveur d'un lien renforcé avec les populations à travers par exemple les projets OperaKids ou celui de la Coopérative citoyenne ».

Un nouveau visage d’opéra à Limoges :
l’Opéra hybride

A l’heure des mutations accélérées, dans un contexte tendu (durabilité, contraintes budgétaires, guerre en Ukraine…), l’Opéra de Limoges ambitionne un nouveau visage d’Opéra : celui d’un **opéra hybride**, à la fois producteur lyrique et soutien à la création chorégraphique, proposant une constellation de programmations musicales, « qui s’engage au service des oeuvres en résonance avec le monde, qui se tient aux côtés des équipes artistiques et crée les conditions d’une relation associative avec la population ».

Le conventionnement soutien du projet à venir s’applique ainsi **de janvier 2024 à décembre 2028**.

PLUS D’INFOS sur le site de **l’Opéra de Limoges** : https://www.operalimoges.fr/



L’Opéra de Limoges, l’opéra « hybride » en 5 points :

1 – Consolider l’ambition de production lyrique en poursuivant la découverte des œuvres de répertoire et en favorisant la création de nouvelles œuvres, en résonance avec le Monde.

2 – Soutenir la création chorégraphique, avec une programmation au croisement des formes hybrides ou transdisciplinaires qui valorise le lien entre la danse et la musique

3 – Être solidaire avec les équipes artistiques internes et/ou du territoire

4 – S’adapter aux mutations de notre société (transition écologique de l’activité notamment).

5 – Tisser une relation associative avec la population avec notamment une pratique artistique partagée (Les gens qui chantent, Les gens qui dansent), la Coopérative citoyenne de l’Opéra, et une ouverture à de nouveaux usages des lieux (MAD et Grand-Théâtre)

METZ. MASTERCLASSES

ORCHESTRALES. Appel à candidatures : Masterclasses internationales de direction d’orchestre Gabriel Pierné (5è édition), jusqu’au 31 mars 2024

Masterclasses internationales de direction d’orchestre Gabriel Pierné (5è édition) – Du 8 au 12 juillet 2024, le directeur musical de l’Orchestre national de Metz Grand Est, **David Reiland**, proposera **5 jours de masterclasses de direction d’orchestre**.

À l’orée de leur carrière, 6 jeunes cheffes et chefs d’orchestre sélectionné·es sur dossier bénéficieront d’un temps de travail privilégié avec un orchestre symphonique professionnel au rayonnement international et son directeur musical. Disciple de Dennis Russel Davies, Pierre Boulez, David Zinman, Bernard Haitink, Jorma Panula ou encore Peter Gülke, **David Reiland** souhaite avec ce projet transmettre à son tour l’art de la direction d’orchestre et cette exigence du métier, en pleine collaboration avec les musicien·nes de **l’Orchestre national de Metz Grand Est**.

Les **3 partitions** travaillées pour cette 5è édition : Masterclasses internationales de direction d’orchestre Gabriel Pierné :

Œuvre contemporaine à déterminer

Robert Schumann, Symphonie no 3 « Rhénane »

Nikolaï Rimski-Korsakov, Schéhérazade, Suite symphonique



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures :
dimanche 31 mars 2024 ;

Communication des résultats :

au plus tard lundi 20 mai 2024.

Téléchargez l’appel à candidatures détaillé /
Download the detailed call for application :

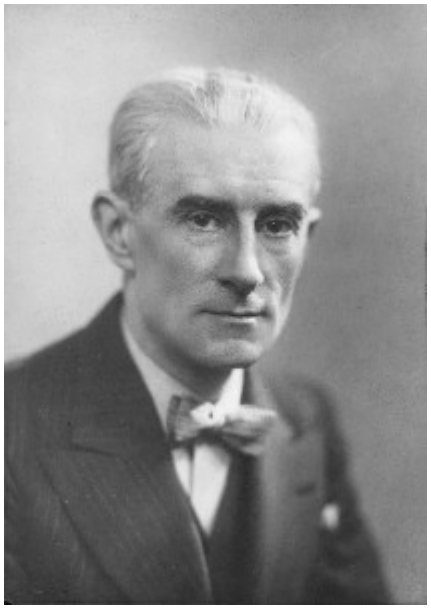
IN FRENCH
Télécharger en français ici :
https://www.citemusicale-metz.fr/files/24225b0e/appel_a_candidatures_masterclasses_24_fr.pdf?utm_source=INFORMATION&utm_medium=EMAIL&utm_campaign=PRESSE%2B-%2BAppel%2B%25C3%25A0%2Bcandidatures%252C%2Bmasterclasses%2B5%252C%2Bjuil%2B24

DOWNLOAD IN ENGLISH :
https://www.citemusicale-metz.fr/files/24225b0e/call_for_application_24_eng.pdf?utm_source=INFORMATION&utm_medium=EMAIL&utm_campaign=PRESSE%2B-%2BAppel%2B%25C3%25A0%2Bcandidatures%252C%2Bmasterclasses%2B5%252C%2Bjuil%2B24

JURIDIQUE. BOLÉRO : Maurice Ravel en est-il vraiment l’auteur unique ?

Le feuilleton judiciaire des œuvres de Ravel à travers Boléro, rebondit en ce début 2024. Les ayants-droit du décorateur Benois, conteste à la Sacem sa décision que Boléro n'était l'oeuvre que d'un seul auteur : Maurice Ravel. Derrière le discours des demandeurs plaignants, c'est le statut même du compositeur qui est interrogé.

Dans le cas de Boléro, l'œuvre pouvant être reconnue collective parce qu'à l'origine, ballet composé de divers disciplines [musique, danse, décors…], la propriété pourrait en être modifiée et … partagée entre évidemment le compositeur, mais aussi comme aujourd'hui, le décorateur…. Et demain, le chorégraphe tout autant. En l'occurrence la chorégraphe en 1928, Bronislava Nijinska…



Maurice Ravel (1875-1937) a composé Boléro, partition créée à l'opéra de Paris en 1928, un ballet dont les décors ont été conçus par le peintre russe **Alexandre Benois**. Ce dernier, pour ses ayant droits, et depuis leur démarche dès 2018, doit être reconnu comme co-auteur. A ce titre, ils entendent récupérer de l'argent.

Le sujet est ainsi posé au tribunal judiciaire de Nanterre. Les plaignants contestent aussi à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), son droit

exclusif de désigner chaque auteur et la rente qui lui revient, tant que son œuvre n'est pas tombé dans le domaine public [70 ans après la mort de l'auteur]. Boléro est tombé dans le domaine public depuis 2016. Si Benois était reconnu « co auteur », Boléro serait à nouveau protégé jusqu'en …mai 2039. Avec une rente réactivée, redistribuée.

Mais alors, n'y-a-t-il pas un statut particulier désignant la partition elle-même, création du seul Ravel ; et le statut particulier de Boléro, en tant que spectacle de ballet où fusionnent plusieurs disciplines ?

À travers cette affaire, les enjeux sont multiples ; en particulier le statut du compositeur comme seul auteur de sa musique même si elle est conçue dans le cadre d'un spectacle collectif ; c'est aussi la capacité de la Sacem à désigner auteur et co-auteur qui est tout autant interrogée. **Verdict le 24 juin prochain.**